



DÉVELOPPEMENT DURABLE, ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET PRATIQUES POPULAIRES: LA RELATION ENTRE SOCIÉTÉ ET ENVIRONNEMENT A-T-ELLE BESOIN DE L'ÉCONOMIE?

Denis Blot

*Maître de conférences en sociologie, Université de Picardie Jules Verne,
Habiter-le-Monde.*

Correspondencia: denis.blot@u-picardie.fr

ORCID: <https://orcid.org/0000-0001-9679-8325>

RÉSUMÉ

L'économie circulaire prolonge et précise le développement durable en lui donnant le cadre formel de projets concrets. Cet article montre que ces notions de développement durable et d'économie circulaire s'appuient sur le présupposé très largement partagé de l'existence d'une sphère économique obéissant à ses règles propres. Il questionne les conséquences que cette croyance a sur des pratiques économiques hors marché relevant de cadres sociaux populaires et reposant sur de l'inter-connaissance, des résistances aux logiques marchandes et de la solidarité communautaire. L'économie circulaire ignore le caractère souvent écologique de ces pratiques et cherche parfois à les faire disparaître. Cette réduction de l'écologie à l'économie occulte les conséquences sociales du développement de l'économie circulaire et renforce la main mise de l'économie sur le social. L'article défend l'hypothèse selon laquelle l'économie circulaire, portée en germe par le développement durable, est un projet de société qui se construit sans la société.

ABSTRACT

The circular economy broadens and clarifies sustainable development by offering it a formal framework of concrete projects. This article shows that these notions of sustainable development and circular economy are based on the widely shared assumption of the existence of an economic sphere that obeys its own rules. It questions the consequences that such a belief has on the non-commercial economic practices contained in popular social frameworks based on inter-knowledge, resistance to market logic and community solidarity. The circular economy camouflages the ecological nature of these practices and sometimes even makes them disappear. Such a diminution in importance of ecology with respect to the economy obscures the social consequences of developing the circular economy while reinforcing control of the economy over its social components. The article defends the hypothesis that the circular economy, which is the seed of sustainable development, is a social project that is built without society's intervention.

Key words: Circular economy, sustainable development, society, environment.

DÉVELOPPEMENT DURABLE, ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET PRATIQUES POPULAIRES: LA RELATION ENTRE SOCIÉTÉ ET ENVIRONNEMENT A-T-ELLE BESOIN DE L'ÉCONOMIE?

https://doi.org/10.26754/ojs_ais/accioninvestigsoc.2022437427

Recibido: 25-06-2022
Aceptado: 19-10-2022
Publicado: 31-12-2022

INTRODUCTION

La notion de développement durable, promue au milieu des années 80 par le célèbre rapport Brundtland, a suscité beaucoup d'espoirs dans des secteurs très divers de la société. Le spectre des adhésions allait d'une bonne partie des écologistes jusqu'aux milieux patronaux pourtant assez réticents vis à vis des évolutions qui ne seraient pas simplement économiques et technologiques. En 1992, le sommet de Rio a consacré le développement durable comme horizon planétaire auquel les nations et toutes sortes d'autres formes collectives étaient invitées à participer. Fallait-il que cette notion soit polysémique pour parvenir à la création d'un tel consensus autour d'elle ! Seules quelques rares critiques émanant des mouvements pour la décroissance ont pu être entendues. En effet pour certains analystes le développement durable promettait la poursuite d'un monde assujéti à la domination bureaucratique et capitaliste (Latouche, 2003 ; Riesel et Semprun, 2008, p 52). Si la notion semble être en perte de vitesse ce n'est pas en raison de ces critiques mais plutôt à cause de son manque de précision et de ses contours assez flous. Les trois piliers du développement durable, l'économie, l'environnement, la société, pouvant être mobilisés en proportion

très variable et parfois tout à fait congrue, la notion a connu beaucoup de succès, succès dont elle a, en quelque sorte, été victime. La rencontre sous cette même bannière d'acteurs que de nombreuses choses opposaient, a rendu son ambiguïté manifeste. Le fait que des entreprises pratiquants allègrement le green-washing s'en revendiquent (Berlan et al, 2022) ne pouvait en effet laisser sans réaction des militants pour une société juste et respectueuse de l'environnement. Les promesses du développement durable n'ont jamais su effacer le conflit opposant ceux qui croient au caractère impérieux des lois de l'économie et aux solutions technologiques, et ceux qui pensent qu'il y a quelque chose de sacré dans la nature et qu'un autre modèle de relation entre elle et les sociétés devait voir le jour (Larrère et Larrère, 2009; Mouzon, 2021). Comme le prévoyait Max Weber, l'antagonisme des valeurs n'est pas soluble dans le consensus ou dans la recherche d'équilibre ou de moyennes (Weber, 2002: 93).

La notion d'économie circulaire, beaucoup plus précise et opérationnelle, est venue prolonger celle de développement durable (Kirchherr et al, 2017). Elle reste polysémique et agrège toutes sortes d'initiatives, mais en raison de son rattachement clair au champ de l'économie, elle désigne des activités qui sont assez facilement identifiables et dont il est aisé de mesurer les effets. L'économie circulaire prolonge donc le développement durable dans une version applicable et mesurable. Débarrassée de la composante idéologique et messianique du développement durable, elle semble n'en garder que des aspects pratiques.

L'économie circulaire propose principalement de transformer les déchets en ressources, ce qui éviterait l'épuisement des gisements naturels, ainsi que les rejets de matières potentiellement toxiques dans la nature. Elle promeut également une économie dématérialisée qui serait moins nocive pour l'environnement. Ainsi de nombreuses initiatives de l'économie circulaire cherchent à développer une économie de la fonctionnalité. En partant du principe qu'il n'est pas nécessaire de posséder un objet pour bénéficier des résultats de son fonctionnement, le nombre d'objets de

consommation pourrait être réduit si la possibilité d'un usage partagé se développait¹.

L'économie circulaire a été la cible de critiques dont je présenterai une rapide synthèse dans la première section de cet article. Ces critiques visent essentiellement une efficacité environnementale douteuse ou trop limitée, et se concentrent sur la question de la compatibilité entre l'économie et l'environnement. En revanche elles laissent de côté toutes les questions relatives aux effets sociaux de son développement. Le point de vue qui sera développé ici ne relève pas de l'économie, de l'histoire de l'environnement, ou de l'analyse des cycles de matière. En m'appuyant sur la sociologie des classes sociales, sur une ethnographie des classes populaires et sur l'anthropologie économique, je cherche à éclairer les conséquences sociales de la croyance en l'autonomie de l'économie sur la manière de régler les problèmes écologiques.

La deuxième section sera consacrée à l'analyse des raisons historiques pour lesquelles les solutions aux problèmes écologiques sont marquées par un fort « ékonomisme » c'est-à-dire par l'idée que l'économie de marché semble obéir à des lois autonomes et être le seul levier pour réduire les impacts des activités humaines sur l'environnement. En revanche, les dimensions sociologiques et anthropologiques sont véritablement ignorées. L'exemple de la lutte contre le gaspillage fournit une bonne illustration de cet aveuglement contemporain aux dimensions non économiques.

Dans la troisième section, seront mobilisés des matériaux ethnographiques sur lesquels je m'appuierai pour montrer que des comportements économiques populaires, relevant d'une socialisation et d'une morale qui résiste au marché,

1 Par exemple, il est inutile d'avoir une machine à laver par foyer, si une machine à laver puissante et solide peut-être utilisée par tous les habitants d'un immeuble. Le besoin n'est pas de posséder une machine à laver, mais d'avoir du linge propre. On remarquera au passage que le concept d'économie circulaire fut inventé bien après l'installation dans de nombreuses villes de laveries collectives ouvertes au public.

ont d'une part leur rationalité propre (Weber, 2013), et ont, d'autre part, des vertus écologiques indéniables. Ces pratiques ne sont ni reconnues ni soutenues par les politiques d'appui à l'économie circulaire. Relevant d'une autre économie, encastrée dans le jeu des relations sociales (si on se réfère à K. Polanyi), ou constituant une économie morale (si c'est aux travaux d'E. P. Thompson que l'on pense), elles ne servent aucun marché. Bien mieux, elles y résistent comme on le verra dans les quatrième et cinquième sections qui s'appuient également sur des données ethnographiques illustrant la confrontation entre l'économie circulaire et les logiques sociales à l'œuvre dans les pratiques populaires de récupération et de réparation d'objets. Parce qu'elles ne respectent pas les règles de l'économie de marché, ces pratiques sont perçues comme des obstacles à l'économie circulaire. Elles sont donc marginalisées et même parfois interdites.

Ces analyses avancent des éléments de compréhension des raisons pour lesquelles l'économie de marché est la voie privilégiée pour résoudre les questions environnementales. Elles mettent également en lumière les conséquences du développement de l'économie circulaire sur les pratiques populaires. Elles permettent enfin de soutenir l'hypothèse selon laquelle la crise écologique constitue une opportunité pour le marché de gagner une nouvelle victoire contre la société.

1. LES CRITIQUES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

De nombreuses critiques ont déjà été adressées au développement durable et à l'économie circulaire. Il est par exemple utile de rappeler que le développement durable ne constitue en rien une rupture avec un modèle antérieur et qu'il est dans la continuité des politiques de développement qui organisaient l'aide internationale aux pays pauvres depuis les décolonisations (Brunel, 2018; Latouche, op. cit.). La très grande polysémie du terme a également été remarquée et critiquée (Petit et al. 2014; Vivien, 2020). Une autre forte critique du développement durable a poin-

té ses utilisations par de nombreuses entreprises pour verdir leur image et pour se donner une nouvelle respectabilité (Acquier, 2009; Dagenais, 2015).

Des critiques assez similaires ont visé l'économie circulaire. D'une part, la promotion de l'économie circulaire laisse entendre qu'il est possible de consommer toujours plus sans que cela se traduise par des effets néfastes sur l'environnement. Elle maintiendrait donc l'illusion d'une possibilité de développement infini. Elle a aussi un effet moral important : participer au recyclage en triant correctement ses déchets par exemple, donne l'occasion à de nombreux individus de penser qu'ils se mobilisent pour la planète. C'est un acte expiatoire comme il en existe pléthore en matière d'environnement (Blot, 2019). Evidemment le recyclage, qui constitue lui même une activité économique polluante, n'est pas suffisant s'il n'est accompagné d'une baisse drastique de la consommation (Arnsperger et Bourg, 2016 ; Fizaine, 2021). De plus, de nombreux matériaux recyclés ne retrouvent pas leurs qualités d'origine et ne peuvent donc répondre aux mêmes usages².

À ces critiques pointant l'inefficacité de la circularité en matière d'objectifs environnementaux, s'ajoutent celles sur l'illusion de la nouveauté. Les principes de l'économie circulaire sont en effet forts anciens. Dès la fin du 18^{ème} siècle, le recyclage et la réduction des externalités sont présentés par les chimistes comme la solution pour réduire les pollutions et pour accroître les profits des industriels (Fressoz, 2016). Evoquant une période un peu plus récente, Sabine Barles décrit un mode de gestion des rebuts parfaitement circulaire (Barles, 2005). Avant l'invention des engrais chimiques et de la poubelle dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle, les boues des villes, c'est-à-dire essentiellement les excréments, sont évacuées vers les campagnes où elles sont utilisées comme fertilisant naturel pour produire des végétaux qui alimenteront en retour les citoyens. La circularité des matières est donc bien plus ancienne que ne le

2 On parle alors de « dé-cyclage » ou de « sous-cyclage » (Gontard, 2018).

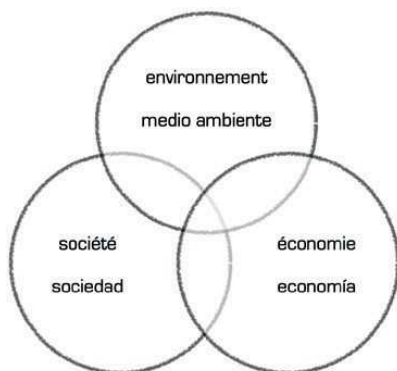
prétendent aujourd'hui ses promoteurs et c'est le développement du capitalisme industriel avec notamment l'essor de la chimie qui l'a fait disparaître. Mais aujourd'hui, la « transition écologique » qui s'appuie sur une réaffirmation du progrès technique que les critiques écologistes avaient mise en cause dans les années 60 et 70, est devenue un slogan et un volet important des politiques publiques³. Bien que ce soit souvent de très vieilles recettes que l'on recycle, l'économie circulaire remplit cette fonction de réhabilitation du progrès.

De ce très rapide passage en revue des critiques de l'économie circulaire et du développement durable, on peut retenir que les auteurs se sont d'abord concentrés sur l'indigence des bénéfices environnementaux face à l'ampleur de la crise provoquée par le développement économique. Ils ont également pointé la fonction de légitimation idéologique que jouent ces notions dans la poursuite du développement économique capitaliste. Bien que tout à fait fondées, ces critiques laissent de côté les questions sociales qui sont pourtant un aspect important du problème. Aveuglés par l'idée qu'il y a une relation entre la marche de l'économie et l'environnement, les auteurs utilisent une grille d'analyse qui est en réalité très similaire à celle qu'emploient les promoteurs du développement durable et de l'économie circulaire qui partent strictement du même postulat.

2. LES TROIS SPHÈRES

Une représentation graphique très courante du développement durable montre trois cercles, l'un correspondant à « l'économie », le deuxième à la « société » et le troisième à « l'environnement ». Ces cercles sont toujours présentés avec un diamètre égal comme pour suggérer que le développement durable propose l'équilibre entre ces trois dimensions essentielles du monde. Si elle semble absolument incontestable

³ En France le ministère de la Transition écologique remplace depuis 2017 celui de l'environnement.



aujourd'hui, l'existence de la « sphère » économique n'est pas une donnée naturelle et a-historique et elle peut être questionnée. Au milieu du siècle dernier, Karl Polanyi analysait ce phénomène historique de constitution d'une économie « désencastrée » de la société (Polanyi, 1944). Peu à peu avec le développement du capitalisme au 19^{ème} siècle et sous la pression des économistes libéraux ont émergé des institutions tel que le marché des biens et du travail (Chochoy, 2015) et une idéologie puissante selon laquelle ces marchés ont une capacité d'auto-régulation qui impose de les « laisser faire ». L'occultation de tout fondement extra-économique des activités visant à satisfaire des besoins a permis aux économistes néo-classiques puis néo-libéraux de présenter l'économie comme force autonome régit par des lois propres et ne devant rien aux autres forme de la réalité. Nous héritons de cette vision du monde et les « lois » du marché nous semblent aussi impérieuses que les « lois naturelles »⁴.

4 Il n'est guère étonnant qu'à la fin des journaux télévisés la présentation des cours de la bourse et des marchés financiers et celle de la météo soient si proches et si semblables; comme si la bourse était aussi indépendante de la volonté des humains que la pluie ou que le ciel du lendemain. Pire encore, nous savons aujourd'hui que nos choix collectifs ont une influence sur les pics de chaleur et sur la sécheresse, alors que nous continuons à ignorer qu'elles peuvent en avoir sur les lois de l'économie.

C'est avec cette grille de lecture du monde que la crise environnementale est appréhendée aujourd'hui et que les solutions à cette crise sont élaborées. Ainsi le développement durable chercherait à concilier lois du marché et lois naturelles en découplant les réalités économiques et les réalités environnementales (Grosse, 2010; Arnsperger et Bourg, op. cit.).

L'économie circulaire va plus loin en affirmant, plus clairement encore, que c'est par l'économie et la technologie que nous trouverons des solutions à la catastrophe actuelle. Elle présente une forme achevée de l'économisme qui frappe aujourd'hui de très nombreuses perspectives de règlement ou du moins de diminution des problèmes environnementaux. Un seul exemple permettra de comprendre de quoi il s'agit. En France une loi présentée comme importante pour la transition écologique a été promulguée au début de l'année 2021. Cette loi intitulée Anti-gaspillage et pour une Économie circulaire (AGEC) fait, comme son nom l'indique, une grande place à la limitation du gaspillage, notamment alimentaire. Le gaspillage étant source de richesse pour les producteurs et les distributeurs, cette loi contraignante ne respecte pas l'orthodoxie libérale selon laquelle le marché devrait s'auto-réguler. Mais elle demeure néanmoins inspirée par une perspective purement économique selon laquelle le comportement de ceux qui gaspillent est irrationnel. Elle ignore donc complètement les fondements anthropologiques et sociaux du gaspillage.

Il est difficile de nier que le gaspillage est très nettement favorisé par une société de consommation où les biens de prestige sont abondants et où le fait de les posséder constitue des signes visibles du niveau social. Thorstein Veblen a été le premier à pointer cette utilité proprement sociale des objets dans sa « Théorie de la classe de loisirs »⁵. Mais pour saisir la fonction du gaspillage, il faut se libérer de l'idée que les objets gaspillés sont

5 Si Veblen a été le premier, d'autres auteurs importants ont prolongé ses analyses. Pour une synthèse voir Guillard (2019).

de simples marchandises, c'est-à-dire des objets n'ayant pas d'autres dimensions qu'une matérialité et qu'un prix (Appadurai, 1986). Ainsi lors des occasions rituelles - les fêtes communautaires et familiales, les mariages, les anniversaires, etc - les cadeaux et la prodigalité sont absolument nécessaires (Mauss, 1950). Le don d'objets est une réactivation des relations sociales. Le cadeau exprime et médiatise le lien entre celui qui donne et celui qui reçoit (Chevalier, 2010). C'est la raison pour laquelle il est délicat d'offrir un objet de seconde-main, ou de revendre un cadeau - bien que cette pratique semble se développer⁶. De même, il est difficile de se montrer chiche et économe sans risquer de froisser le récipiendaire. Comme l'anthropologie le montre depuis Malinowski, ce ne sont pas des marchandises qui s'échangent dans les occasions rituelles mais des relations sociales. Si les programmes de lutte contre le gaspillage parvenaient à leur but, et que les cadeaux n'étaient plus que des marchandises, les individus agiraient selon une rationalité purement économique c'est-à-dire sans tenir compte de ce qui les lie aux autres. Paradoxalement, alors qu'elle contient une composante critique vis-à-vis des excès du marché et de la consommation, les succès de la loi anti-gaspillage pourraient témoigner d'une forme de victoire des comportements strictement économiques.

Cet exemple permet d'introduire une distinction importante entre deux types de comportements économiques. Cette distinction a été élaborée par K. Polanyi qui critiquait « l'économisme » de la théorie économique classique assimilant l'activité économique à l'activité économique marchande et ignorant la pluralité des formes d'économies (Laville, 2003 ; Steiner et Vatin, 2013). Parce qu'elles dépendent de cadres sociaux, une part importante des activités économiques ne relèvent ni du marché, ni de transaction monétaire ni de calculs comptables. Polanyi distin-

6 La revente de cadeaux se développe aujourd'hui grâce aux sites de ventes d'occasion en ligne. Personne ne pourrait se permettre de revendre un cadeau dans un environnement proche et non anonyme sans risquer de se fâcher avec le donateur de l'objet.

guait l'*économie formelle* autrement dit l'économie des économistes, et l'*économie substantielle*. Cette dernière renvoie aux pratiques s'inscrivant dans des cadres communautaires ou familiaux de solidarité qui résistent parfois à ce qu'impose l'économie formelle notamment en terme de travail. Dans la suite de cet article j'utiliserai le terme *économie formelle* pour désigner ce qui correspond à la sphère de l'économie autrement dit à l'économie de marché et d'entreprise, et le terme *économie socialisée* pour parler des pratiques qui ignorent, au moins en partie, les logiques du marché, ou qui s'y opposent.

3. DES PRATIQUES ÉCONOMIQUES ET ÉCOLOGIQUES POPULAIRES

En gardant à l'esprit la critique de l'économisme des programmes de réduction des déchets, je voudrais donner quelques exemples de pratiques circulaires socialisées qui sont marginalisées et parfois même criminalisées (Desvaux, 2017). En effet, à l'encontre des promesses du développement durable auquel elle participe, l'économie circulaire n'est pas capable d'intégrer et de soutenir des activités vertueuses écologiquement et socialement lorsque ces dernières ne respectent pas les règles de l'économie formelle.

Dans un livre ayant eu beaucoup de succès académique en France, Florence Weber décrit des activités relevant de la production et de l'échange de services au sein d'une communauté ouvrière d'un bourg du centre de la France (Weber, 1989). Bien que l'auteure n'en fasse pas mention, ces pratiques relèvent de l'économie morale telle que l'a théorisée J. C. Scott à la suite de l'historien E. P. Thompson (pour une présentation synthétique voir Fassin: 2012). Ces comportements économiques d'échange de biens et de services, s'organisent en fonction de règles morales de réciprocité, en fonction de critères d'appartenances de classes, et en fonction de valeurs de résistance au marché de la consommation ou aux obligations du travail salarié. Dans l'ethnographie de F. Weber, ces activités se déroulent hors de l'usine qui emploie l'essentiel de la population active masculine

locale. Du bricolage, des réparations, des coups-de-main, des échanges de produits issus des jardins et des cuisines familiales constituent un ensemble de pratiques autonomes échappant au marché du travail et évidemment au marché des biens. Ces échanges répondant bien à des besoins et permettant à des gens modestes d'améliorer leurs conditions de vie, s'inscrivent dans une logique de dons et de contre-dons de proximité. Un don, qu'il s'agisse d'un bien ou d'un service, crée une obligation de contre-don qui à son tour devra être rendu sous la forme d'un don, etc. Ce qui s'échange ce sont autant des produits et des services que de la réputation et de la solidarité. Le calcul de la valeur monétaire est complètement étranger à ces logiques et évidemment tout cela ne rentre dans aucun livre de compte et échappe aux taxes et aux impôts. D'ailleurs, aucun protagoniste des échanges ne s'aviserait à payer un service ou un bien. Donner de l'argent contre un travail, c'est une pratique de patron qui instaure un rapport de domination entre le travailleur et celui qui le paye. Il n'y a donc que les étrangers à la communauté qui payent les services. Si tous les membres de la communauté n'ont pas les mêmes biens à échanger en terme de compétences ou de ressources, ils sont néanmoins considérés comme des égaux qui pourront un jour retourner le service qui leur a été rendu.

Dans ma jeunesse j'ai connu une situation très semblable et c'est sans doute la raison pour laquelle la lecture de Florence Weber m'a vraiment séduit. Il y a peut-être une part de nostalgie dans ce que je vais exposer à la suite, mais cela permettra au lecteur de comprendre à quelles activités ces échanges correspondent. Je vivais dans les années 80 chez mes grands-parents, dans un bourg rural de Picardie où était implantée une importante usine de construction métallique qui employait environ 300 ouvriers. Comme dans la cité décrite par Florence Weber, nombre de ces ouvriers avaient une activité productive hors de l'usine. Mes grands-parents appartenaient à un réseau d'échange basé sur une confiance de voisinage. Quelques exemples : nous donnions nos épluchures de légumes ainsi que des restes végétaux de notre jardin à nos voisins qui élevaient des lapins. Deux ou trois fois par an nous pouvions manger un bon lapin. Si une cuisi-

nière du voisinage entreprenait de cuire des betteraves rouges dont la cuisson est très longue et donc coûteuse en énergie, elle faisait d'abord le tour des voisines pour savoir qui voulait en profiter pour lui donner à cuire ses betteraves. Dans notre jardin, j'ignore pourquoi, nous ne cultivions pas de betteraves. La voisine pensait quand même à nous et nous en réservait toujours quelques unes de sa propre production. En échange, bien que cela ne soit ni dit et encore moins écrit, nous lui donnions des tomates, du persil, des poireaux ou tout autre produit si elle en manquait. Les verres d'huile, les œufs, les bouteilles de cidre passaient de maison en maison dans un sens et dans l'autre. Un autre type d'échanges fréquent permettait d'éviter l'achat d'outils. Tout le monde ne possédait pas de poste à souder, mais on savait qu'on pouvait aller voir le voisin qui en avait un et qui pouvait même réaliser les soudures pour celui qui ne maîtrisait pas cette délicate technique. Ce même voisin, ayant la réputation d'être un excellent bricoleur qui avait construit sa maison de ses mains, n'était pas très compétent en électricité, mais il pouvait compter sur moi qui à l'époque faisais des études techniques dans ce domaine, pour installer ou modifier ses circuits électriques. Un autre avait creusé une fosse maçonnée dans son garage et comme d'autres voisins et un bon nombre de ses collègues d'usine, nous savions que nous pouvions l'utiliser pour faire les vidanges de notre voiture. S'il y avait quelque chose de lourd à porter ou à déplacer nous n'allions pas louer un engin de levage ou une remorque. Nous savions que nous pouvions compter sur les autres et qu'ils pouvaient compter sur nous. Comme l'écrit Florence Weber, « la seule contrepartie valable à une gentillesse est une autre gentillesse ». Ceux qui achetaient les services ou les biens n'activaient pas de chaîne d'obligation d'échanges réciproques : ils restaient extérieurs au système de dons et une fois qu'ils avaient payé, ils ne devaient plus rien à celui qui avait fourni le service. La dimension communautaire étant fondamentale : ceux qui payaient étaient pour nous des bourgeois et même si nous les respectons globalement, nous n'avions pas envie d'être gentils avec eux. Cela aurait été vu comme une forme de trahison à l'égard du groupe, autrement dit comme une faute morale.

4. NOUVELLES FORMES D'ÉCONOMIE ET RÉSISTANCE DE L'ÉCONOMIE SOCIALISÉE

Des échanges de biens de seconde-main ou de service, ou du prêt de matériels, sont aujourd'hui présentés comme des solutions écologiques innovantes sous l'appellation « économie de la fonctionnalité » et pour les produits alimentaires « circuits-courts ». Mais la différence avec les pratiques communautaires populaires est importante. Le système d'échanges communautaires est non officiel, non déclaré et ignore totalement la logique des bénéfices financiers (Weber, op. cit., p 79-87). Les dispositifs de l'économie circulaire qui permettent la mise en commun de matériels ou de savoirs-faire comme les « fablabs » et les ressourceries, sont officiels et soutenus par les pouvoirs publics. Ils tiennent des livres de compte, sont assujettis aux taxes et créent parfois des emplois salariés⁷. De nombreux sites internet favorisant les échanges d'objets de seconde-main, et parfois de services, ont aussi été développés (Leboncoin, Vinted, ebay, etc). Relevant d'initiatives privées, ils ont fait gagner beaucoup d'argent à leurs promoteurs et organisent des échanges entre des personnes qui ne se connaissent aucunement.

Le système communautaire est la manifestation d'une autonomie populaire qui permet de satisfaire des besoins sans recourir à l'argent que procure un travail salarié aliénant et souvent peu rémunérateur. Il est aussi la manifestation d'une résistance au travail par des productions où chacun peut-être fier de ses compétences et de son habileté (Weber, op. cit.). En comparaison, l'économie circulaire repose sur des échanges marchands classiques et sur des formes de travail qui sont celles du marché. Toutefois dans certains cas, le modèle de l'économie circulaire

7 En raison de leur nouveauté et de l'apparent ancrage dans la thématique de l'environnement, ces initiatives ont retenu l'attention de nombreux chercheurs en sciences sociales. En revanche, les travaux sur l'économie socialisée demeurent rares sur les terrains européens. Est-ce la raison pour laquelle ces formes de résistance semblent appartenir à un passé révolu ? Ou s'agit-il d'un phénomène historique correspondant à leur effective disparition ?

peine à respecter les principes de l'économie formelle. Ainsi la manière de fixer les prix dans les ressourceries n'obéit pas aux règles du secteur marchand. Certaines choisissent de s'en affranchir partiellement parce qu'elles ont une vocation sociale et souhaitent aider les plus pauvres en pratiquant des prix très modiques. L'acheteur est même parfois libre de fixer lui-même le prix (Benelli et al, 2017). Cette volonté des acteurs des ressourceries de « faire du social » par une politique de prix bas peut être jugée irrationnelle si on se réfère aux canons de l'économie formelle. Elle est possible parce que la main d'œuvre n'est pas embauchée sur le marché du travail classique : il s'agit de bénévoles ou de salariés bénéficiant d'emplois aidés (Alexander, 2009). Si elles respectaient les logiques du marché, les ressourceries ne pourraient pas fixer des prix si bas ni assurer les missions sociales auxquelles elles se montrent attachées. On peut donc constater que l'économie circulaire n'est pas toujours étrangère à des formes d'économie socialisée notamment quand elle investit le champ de la solidarité. Si l'économie circulaire utilise parfois l'économie socialisée, le phénomène inverse est aussi observable. Il arrive ainsi que l'économie de marché tire profit des produits peu coûteux d'une économie circulaire partiellement socialisée. Le marché parasite alors ce qui relève de la morale.

Au début des années 2020, j'ai mené une enquête dans une ressourcerie implantée depuis une trentaine d'année dans un quartier pauvre et périphérique d'une ville moyenne du nord de la France. Les cadres de cette ressourcerie sont écartelés entre deux principes : celui de la redistribution sociale et celui du marché. Dans une logique de redistribution, ils choisissent de pratiquer des prix très bas pour s'adapter aux faibles ressources des habitants du quartier où l'activité est implantée. Ils privilégient également l'emploi des habitants de ce quartier où vivent dans deslogements sociaux environ 10 000 personnes. Mais, loin de ne profiter qu'aux pauvres, les prix modiques attirent aussi des acheteurs professionnels venant d'ailleurs. Ces derniers achètent à bas prix des objets qu'ils revendent beaucoup plus chers sur internet ou dans des boutiques « vintage ». Pour répondre à cet-

te situation déplaisante, les encadrants de la ressourcerie ont pensé ouvrir eux-mêmes une boutique d'objets de seconde-main en centre ville où pourraient être vendus plus chers les plus beaux objets. Mais d'un point de vue moral, c'est un projet qu'ils ont du mal à assumer parce qu'ils auraient l'impression de laisser les objets de moindre valeur aux pauvres : cela heurte leurs convictions. D'un point de vue du travail, il faudrait aussi qu'ils embauchent sur le marché de l'emploi classique des personnes bien mieux formées au commerce. Ils trahiraient alors le modèle d'emplois aidés de proximité auquel ils sont attachés.

Les systèmes d'échanges communautaires et les dispositifs participant à l'économie circulaire divergent nettement par leur inscription dans les cadres sociaux. Les applications, les plateformes de consommation collaborative, les start-up ou pour continuer avec l'exemple précédent, les boutiques de seconde-main qui ne relèvent pas d'une logique de redistribution sociale, fleurissent actuellement pour développer les économies de la fonctionnalité, du recyclage et du ré-emploi. Elles participent à la création d'un nouveau secteur marchand où s'échangent des objets ou des services contre de l'argent, alors que l'économie socialisée manifestait de la solidarité et de l'autonomie à l'égard du marché du travail et de celui de biens.

5. LA MARGINALISATION DES PRATIQUES POPULAIRES

Il n'y aurait peut-être aucune raison de s'inquiéter de ces développements de l'économie circulaire s'ils permettaient l'implantation de pratiques productives et de consommation ayant moins d'impact sur l'environnement et contribuant au bien-être social. Mais le déploiement de l'économie circulaire s'accompagne d'une relégation des membres des classes populaires et de leur économie morale.

D'une part, d'un point de vue sociologique, les appartenances des participants au système communautaire sont notablement différentes de celles des acteurs du marché de seconde-main et de l'économie circulaire. Les classes populaires y

sont moins représentées et mobilisées (Malardé et Pénard, 2019). On y retrouve dans des rôles de développeurs et de dirigeants des individus dotés de bons capitaux culturels, sociaux et parfois économiques. Dans les nombreuses entreprises classiques qui s'orientent vers l'économie circulaire, les salariés subalternes conservent leur place habituelle. Travailler pour l'économie circulaire ne semble pas moins aliénant que de travailler pour l'économie classique. J'ai pu faire des observations participantes dans quelques réunions de promotion de l'économie circulaire. Des élus locaux, des chargés de mission de collectivités territoriales, des chefs d'entreprises échangeaient entre eux en partageant leur « vision d'avenir », parlaient « innovations », « business plan », « modèle économique ». Jamais il n'y a été question des salariés, de leur formation, de leur rémunération et encore moins de leur épanouissement au travail. L'économie circulaire ne joue manifestement pas le même rôle social que l'économie communautaire.

D'autre part, une conséquence importante de cet assujettissement à l'économie formelle est que les pratiques des classes populaires ne sont jamais identifiées comme « écologiques » en raison de leur caractère informel et autonome (Blot et al, 2018). Cette absence de reconnaissance et de promotion de l'écologie populaire explique pourquoi le développement de l'économie circulaire passe si fréquemment par l'éviction des pratiques populaires. Les membres de ces classes n'ont plus accès aux ressources gratuites telles que les objets abandonnés qui doivent désormais servir à nourrir, non plus des gens, mais un modèle économique. Les déchèteries depuis leur ouverture en France dans les années 80 étaient d'importants lieux d'échanges informels et de pratiques de récupération. Les employés eux-mêmes se servaient et laissaient ceux qui le souhaitaient récupérer les matériaux ou les objets de leurs choix. Elles nourrissaient toute une économie informelle et notablement circulaire. Mais la progressive création de filière de recyclage a radicalement modifié les choses. Les déchets qui étaient considérés comme des biens sans maître que l'on pouvait donc prendre sans voler personne, sont désormais des ressources promises à des professionnels

de la récupération et à des industriels du recyclage. L'introduction de logique comptable mesurant les coûts et les performances a encore intensifié cette volonté de maîtrise des flux qui s'est finalement traduite par l'isolement spatial des déchèteries qui sont désormais entourées de hauts grillages et surveillées par des caméras et des gardiens. Même si elles subsistent marginalement, les pratiques de récupération y sont formellement interdites (Pacreau, 2016). Ces pratiques désormais illégales correspondent à des échanges négociés de services entre les salariés des déchèteries et les usagers. Jamais il n'y est question d'argent, mais plutôt de reconnaissance, de coups de main et de générosité. Le refus du gaspillage, dimension morale importante dans les classes populaires, y a aussi un rôle central. Les règlements ne sont donc pas parvenus à exclure totalement les solidarités sociales de ces nouveaux espaces économiques. En revanche, si l'échange entre particuliers semble encore quelque peu toléré, les semi-professionnels du recyclage, ceux que l'on a coutume d'appeler les « roms » qui récupéraient les métaux pour les revendre en ont été définitivement chassés⁸.

Ce processus de remplacement et de colonisation par les logiques du capitalisme des modalités de traitement de la matière secondaire et des services est aussi visible dans la lutte contre le « garagisme sauvage ». Cette expression désigne des pratiques de réparation automobile non professionnelles qui permettent de réparer ou de faire réparer un véhicule et d'allonger sa durée de vie sans se ruiner. Dans les quartiers populaires des villes où les espaces privés pour bricoler manquent, cette activité s'observe dans l'espace public, au pied des immeubles et sur les parkings. Il est fort difficile d'estimer les vertus écologiques de ces ateliers informels. Ils évitent l'achat de véhicules neufs et la

1 Ce processus n'est pas sans rappeler l'exclusion des Chiffonniers (les Zaballins) au Caire quand la municipalité a pris la décision de confier la gestion des déchets à de grosses entreprises étrangères (Debout et Florin, 2011). Voir aussi sur les « Roms » et leurs pratiques de récupération, Martin Olivera (2015).

mise à la casse de véhicules anciens et ce sont bien souvent des pièces de récupération qui sont utilisées. Mais ils maintiennent en circulation des vieilles voitures qui sont réputées plus polluantes que les nouvelles. Toutefois ce n'est jamais l'argument environnemental qui est mis en avant pour interdire le « garagisme sauvage ». C'est l'occupation indue de l'espace urbain, le soupçon de travail et d'activité économique illégale et les atteintes à l'esthétique urbaine, qui sont utilisés par les polices municipales pour faire la chasse aux réparations informelles. Les pouvoirs publics se font ainsi les alliés objectifs des constructeurs automobiles qui cherchent depuis une trentaine d'année à rendre leurs véhicules irrépares par l'obligation d'utiliser des outils spécifiques, en particulier des logiciels de diagnostic et de détections des pannes (Dutertre et Julien, 2015).

On peut simplement retenir de ces exemples que l'allongement de la durée de vie des objets par la seconde main ou la réparabilité n'ont de grâce aux yeux des pouvoirs publics que s'ils nourrissent l'économie formelle, et que les pratiques populaires manifestant une certaine résistance aux logiques de marché sont considérées comme inacceptables même quand elles sont écologiquement vertueuses.

CONCLUSION

L'ethnographie des pratiques populaires met en lumière de nombreux exemples de pratiques économiques socialisées, et bonnes pour l'environnement, qui ignorent les règles de l'économie formelle ou qui y résistent. La confrontation entre ces pratiques et ce que propose l'économie circulaire permet de saisir l'essence du projet que cette dernière véhicule. Les problèmes environnementaux ne trouveraient de solutions que dans le développement encore plus poussé de l'économie formelle, c'est-à-dire dans une mise en économie de l'environnement et des aspects de la vie sociale qui lui échappent encore. Peu à peu n'est plus reconnu comme écologique que ce qui est économique. Le reste est rejeté dans la marginalité, ou, au nom d'un accord entre raison écologique et rationalité économique, com-

battu car irrationnel comme on l'a vu avec l'exemple de la lutte contre le gaspillage. Le développement de l'économie circulaire est donc une nouvelle étape de la « grande transformation » mise en évidence par les travaux de Polanyi, c'est-à-dire un nouvel épisode du passage d'une économie encadrée dans les rapports sociaux, support de sociabilité et conforme à des règles morales, à une économie régie par les règles du marché.

L'économie circulaire s'appuie sur deux assises solides: l'économisme et l'écologisme. La première est la certitude parfaitement implantée dans les esprits, que les lois de l'économie sont aussi vraies et impérieuses que celles de la nature. La seconde est celle de l'urgence à trouver des solutions à la crise environnementale. L'économie circulaire qui n'a pas la prétention d'être autre chose qu'une économie au sens classique du terme, cherche à répondre aux inquiétudes d'une population sensible aux questions écologiques, en même temps qu'elle laisse les entrepreneurs rêver de nouveaux marchés et de nouveaux profits. On y retrouve la logique du développement durable dont l'ambition était de trouver un accord entre l'économie et l'environnement sans jamais questionner les logiques et les conséquences sur la société de l'économie de marché.

Les critiques de la poursuite de la marchandisation de la vie sociale grâce à l'économie circulaire sont très rares et restent peu entendues. En effet, devant la montée de l'urgence écologique tous les questionnements paraissent superfétatoires (Riesel et Semprun, op.cit.). La possibilité de critiquer la main-mise de l'économie sur l'horizon des possibles risque malheureusement d'être d'autant moins grande que la catastrophe sera proche.

DECLARATIONS

CONFLIT D'INTERETS :

L'auteur déclare qu'il n'a pas de conflits d'intérêts.

BIBLIOGRAPHIE

- Acquier, A. (2009). Du « développement durable » au « développement rentable » : chronique de la marginalisation d'une démarche de développement durable dans une grande entreprise. *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, 98, 38-50.
- Alexander, C. (2009). Illusions of freedom: Polanyi and the third sector. In *Market and society: The Great Transformation today*. Hann, C. & Hart, K. Cambridge: Cambridge University Press. 221-239.
- Appadurai A. (Ed.), 1986. *The social life of things. Commodities in cultural perspective*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Arnspurger, C. & Bourg, D. (2016). Vers une économie authentiquement circulaire : Réflexions sur les fondements d'un indicateur de circularité. *Revue de l'OFCE*, 145, 91-125.
- Barles, S. (2005). *L'invention des déchets urbains. France 1790-1970*. Seyssel, Champ Vallon.
- Benelli, N., Corteel, D., Debary, O., Florin, B., Le Lay, S. & Rétif, S. (2017). Chapitre 3 - La formation de la valeur économique. Dans : , N. Benelli, D. Corteel, O. Debary, B. Florin, S. Le Lay & S. Rétif (Dir), *Que faire des restes : Le réemploi dans les sociétés d'accumulation* (pp. 41-56). Paris: Presses de Sciences Po.
- Berlan, A., Carbou, G., Teulières, L. (2022). *Greenwashing - Manuel pour dépolluer le débat public*. Seuil. Collection « Anthropocène ».
- Brunel, S. (2018). *Le développement durable*. Presses Universitaires de France.
- Blot, D., Descoing, J., Fabry, C. (2018), *Environnement et quartiers populaires. Paroles, pratiques, initiatives des habitants*. Amiens. Editions Licorne.
- Blot, D., Désert, J. (2019). Nettoyer la nature, est-ce vraiment une bonne idée ?, *The Conversation*, mis en ligne le 19 décembre 2019, <https://theconversation.com/nettoyer-la-nature-est-ce-vraiment-une-bonne-idee-128151/>
- Chevalier, S. (2010). De la marchandise au cadeau. *Revue du MAUSS*, 36, 197-210.
- Chochoy, N. (2015). Karl Polanyi et l'encastrement politique de l'économie : pour une analyse systémique des rapports changeants entre économie et société. *Revue Française de Socio-Économie*, 15, 153-173.

- Dagenais, B. (2015). L'ambiguïté du discours publics de l'entreprise : entre générosité et mensonge. *Communication & Organisation*, 47, 13-30.
- Debout, L. & Florin, B. (2011). Chiffonniers et entreprises privées internationales: Stratégies d'adaptation des acteurs formels et informels face à la réforme de la gestion des déchets au Caire. *Égypte/ Monde arabe*, 8, 31-57.
- Desvaux, P. (2017). Économie circulaire acritique et condition post-politique : analyse de la valorisation des déchets en France. *Flux*, 108, 36-50.
- Duterte, E. & Jullien, B. (2019). De la transformation numérique rêvée d'une industrie à sa transformation numérique réelle : le cas de l'entretien et de la réparation automobile. *Revue d'économie industrielle*, 168, 103-129.
- Fassin, D. (2012). 1. Vers une théorie des économies morales. Dans : Didier Fassin éd., *Economies morales contemporaines* (pp. 19-47). Paris: La Découverte.
- Fizaine, F. (2021). La croissance verte est-elle durable et compatible avec l'économie circulaire ? Une approche par l'identité IPAT. *Natures Sciences Sociétés*, 29, 312-325.
- Fressoz, J. (2016). La main invisible a-t-elle le pouce vert ? : Les fauxsemblants de « l'écologie industrielle » au xix e siècle. *Techniques & Culture*, 65-66, 324-339.
- Gontard, N. (2018), La dangereuse illusion du tout recyclage. *The conversation*. <https://theconversation.com/dechets-plastiques-la-dangereuse-illusion-du-tout-recyclage-90359>
- Grosse, F. (2010). Le découplage croissance/matières premières. De l'économie circulaire à l'économie de fonctionnalité : vertus et limites du recyclage. *Futuribles*, no 365, 99-124.
- Guillard, V. (2019). Chapitre 1. Le gaspillage des objets dans la littérature académique. Dans : Valérie Guillard éd., *Du gaspillage à la sobriété: Avoir moins et vivre mieux ?* (pp. 19-27). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.
- Kirchherr, J., Reike, D., Hekkert, M. (2017). Conceptualizing the circular economy: an analysis of 114 definitions. *Resources, Conservation and Recycling*, 127, 221-232.
- Larrère, C., Larrère, R. (2009). Du bon usage de la nature : pour une philosophie de l'environnement. Paris. Flammarion (Champs).
- Latouche, S. (2003). L'imposture du développement durable ou les habits neufs du développement. *Mondes en développement*, no. 121, 23-30.

- Laville, J. (2003). Avec Mauss et Polanyi, vers une théorie de l'économie plurielle. *Revue du MAUSS*, no 21, 237-249.
- Malardé, V. & Pénard, T. (2019). Airbnb, Blablacar, Le Bon Coin... À qui bénéficient les plateformes de consommation collaborative ?. *Économie & prévision*, 215, 1-28.
- Mauss, M. (1950). « Essai sur le don », dans *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 143-279.
- Mouzon, C. (2021). La grande illusion. *L'Économie politique*, 90, 5-7.
- Olivera, M. (2015). Insupportables pollueurs ou recycleurs de génie ? Quelques réflexions sur les « Roms » et les paradoxes de l'urbanité libérale. *Ethnologie française*, 45, 499-509.
- Pacreau, F. (2016). La récupération dans les déchèteries : formes, motivations et devenir. *Mouvements*, 87, 96-106.
- Polanyi, K. (1983). *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris : Gallimard. Collection Bibliothèques Sciences humaines.
- Riesel, R., Semprun, J. (2008). *Catastrophisme, administration du désastre et soumission durable*. Éditions de l'Encyclopédie des nuisances.
- Steiner, P. & Vatin, F. (2013). Introduction – Le fait économique comme fait social. Dans : Philippe Steiner éd., *Traité de sociologie économique* (pp. 1-12). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.
- Vivien, F. (2020). Pour que l'économie circulaire ne tourne pas en rond. *Natures Sciences Sociétés*, 28, 99-100.
- Weber, F. (1989). *Le travail à-côté. Étude d'ethnographie ouvrière*. Paris : INRA/Éd. EHESS. Réimprimé dans la coll. «Réimpressions», Éd. EHESS, 2001.
- Weber, F. (2013). 11. Le calcul économique ordinaire. Dans : Philippe Steiner éd., *Traité de sociologie économique* (pp. 399-438). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.
- Weber, M. (2002 [1921]). *Le savant et le politique*. Paris : Bibliothèque 10-18.